

Récupérer mes salaires d'une succession vacante

Par **xine**, le **23/10/2014** à **12:41**

Les services des domaines me signalent que la succession de mon employeur décédé n'a plus d'actif, or, ma collègue a été payée après condamnation de la cour d'appel. je n'avais pas d'avocat et ne pouvais me défendre. j'ai moins d'un mois pour que cette affaire soit sous prescription. Comment savoir si c'est vrai qu'il n'existe plus d'actif, et pourquoi tout l'actif a-t-il été remis à un seul salarié alors que l'administration des domines, intimée par la cour d'appel savais que je réclamaï aussi des créances?